

COMMUNIQUÉ POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Développement durable Agrandissement du parc naturel Jacques-Bonnette

Cowansville, 28 mai 2021 – La Ville de Cowansville poursuit son engagement et annonce une autre action mensuelle en lien avec son Plan de développement durable 2019-2023. L'action environnementale du mois de mai porte sur l'agrandissement du parc naturel Jacques-Bonnette.

En lien avec l'objectif 4.1, qui vise à offrir des services et des infrastructures de qualité, contribuant au développement et à la santé des citoyens, la municipalité de Cowansville fera l'acquisition d'un terrain de 74 947,2 mètres carrés (7, 49 hectares) dans un but de conservation et de mise en valeur des milieux naturels du secteur du parc naturel Jacques-Bonnette.

« C'était une opportunité à saisir. Nos citoyens pourront profiter de cet espace grâce notamment au prolongement des sentiers de marche. L'aménagement complet de ce nouvel espace reste à déterminer, mais il est certain que nous souhaitons que la population puisse profiter le plus rapidement possible de ces espaces verts supplémentaires », précise la mairesse de Cowansville, Sylvie Beauregard.

L'achat de ce terrain, qui représente un investissement de 236 000 \$, permettra également à la municipalité de faire l'acquisition du terrain adjacent (terrain donné à la Ville en frais de parc suite au développement de la rue Jules-Monast). C'est donc deux terrains, totalisant plus de 105 000 mètres carrés (10.5 hectares), qui permettront de bonifier cet espace public naturel.

Rappelons que le parc naturel Jacques-Bonnette a été créé en 2010. C'est un endroit prisé par les amateurs de nature et d'ornithologie. Le parc, situé au cœur de la ville, totalisait déjà une superficie de 18, 6 hectares.

-30-

Source et information :

Fanny Poisson Directrice Service des communications et relations avec les citoyens Ville de Cowansville 450 263-0141, poste 246 fpoisson@ville.cowansville.qc.ca